



3870, Marie-Victorin
Saint-Antoine-de-Tilly (Québec) G0S 2C0
Tél : 418 886-2441
Fax: 418 886-2075
info@saintantoinedetilly.com
www.saintantoinedetilly.com.qc.ca

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné comme suit :

Le 14 décembre 2021, le Conseil municipal tiendra une assemblée spéciale pour l'adoption du Règlement décrétant les taxes et les tarifs de compensation de l'année 2022.

Au cours de cette assemblée, les délibérations ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur ce règlement et les points à l'ordre du jour.

La rencontre se fera en présentiel au Centre communautaire à 20h15, tout en respectant les règles de la santé publique.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly,
Ce 3 décembre 2021



Diane Laroche
Directrice générale